

Le Canada en justice pour son retrait du protocole de Kyoto

Le retrait du Canada du protocole de Kyoto est-il « illégal » ? C'est ce que soutient un ex-député du Bloc québécois (souverainiste) à Ottawa, Daniel Turp, qui a intenté, vendredi 13 janvier, une action en justice contre la décision du gouvernement canadien de se retirer du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le 12 décembre 2011, juste après la Conférence des Nations unies sur le climat à Durban (Afrique du Sud), le ministre canadien de l'environnement, Peter Kent, avait annoncé que son pays se désengageait de ses obligations à compter du 15 décembre 2012. « Kyoto ne fonctionne pas » et fait « partie du passé », avait-il justifié. Le premier ministre, Stephen Harper, avait ajouté que le traité comportait des « cibles stupides ».

Le Canada courait surtout le risque de devoir déboursier 14 milliards de dollars canadiens (10,8 milliards d'euros) pour acheter des crédits carbone afin de compenser ses mauvais résultats en terme de réduction d'émissions après le 31 décembre 2012, date à laquelle expire le protocole.

Selon l'accord de Kyoto, le Canada devait diminuer ses émis-

sions de 6 % par rapport à 1990, entre 2008 et 2012. Or, selon les dernières estimations, elles auraient augmenté de 30 % !

Ancien député fédéral, Daniel Turp, professeur de droit à Montréal, a saisi une cour fédérale de première instance d'une « demande de contrôle judiciaire » pour faire invalider cette décision, cause qu'il juge assez bonne pour aller jusqu'en Cour suprême, avec l'appui de groupes écologiques.

En se désistant, dit-il, « le gouvernement se substitue au Parlement qui, seul, peut modifier ou annuler la loi adoptée pour la mise en œuvre du protocole ». Pour son avocat, Julius Grey, cette décision « viole le principe de séparation des pouvoirs, la règle de droit et les principes de démocratie parlementaire ».

Le protocole de Kyoto, signé sous un gouvernement canadien libéral, a toujours été critiqué par les conservateurs. Depuis son arrivée au pouvoir, Stephen Harper a renoncé à imposer des réductions drastiques d'émissions aux grands pollueurs, producteurs de pétrole issu des sables bitumineux en tête, au nom du développement économique. ■

ANNE PÉLOUAS
(MONTRÉAL, CORRESPONDANCE)